

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/07/2012

Réception par le Prefet : 10/07/2012

Publication : 13/07/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-7-4-5

Séance du vendredi 6 juillet 2012

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES PROJETS D'ACTIONS MIS EN OEUVRE PAR TROIS COLLÈGES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-4-3 du Conseil Général du 8 décembre 2011 fixant le budget départemental consacré notamment à la politique insertion jeunes pour l'année 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires des subventions d'un montant total de 4 295 € pour les projets présentés par trois collèges, soit :
 - 595 € au collège ST EXUPERY de MULHOUSE,
 - 2 100 € au collège NATHAN KATZ de BURNHAUPT-LE-HAUT,
 - 1 600 € au collège DOLTO de SIERENTZ.
- ❖ Autorise le versement de ces subventions aux bénéficiaires,
- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 4 295 € sera prélevée sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 JUILLET 2012

Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04343	COLLEGE BURNHAUPT LE HAUT - NATHAN KATZ Médiation par les pairs	2 100,00
FVS04342	COLLEGE MULHOUSE - SAINT EXUPERY Médiation par les pairs : journée de rencontre inter-établissements	595,00
FVS04344	COLLEGE SIERENTZ - FRANCOISE DOLTO Formation des élèves et des adultes référents pour la médiation des pairs	1 600,00
Total		4 295,00